

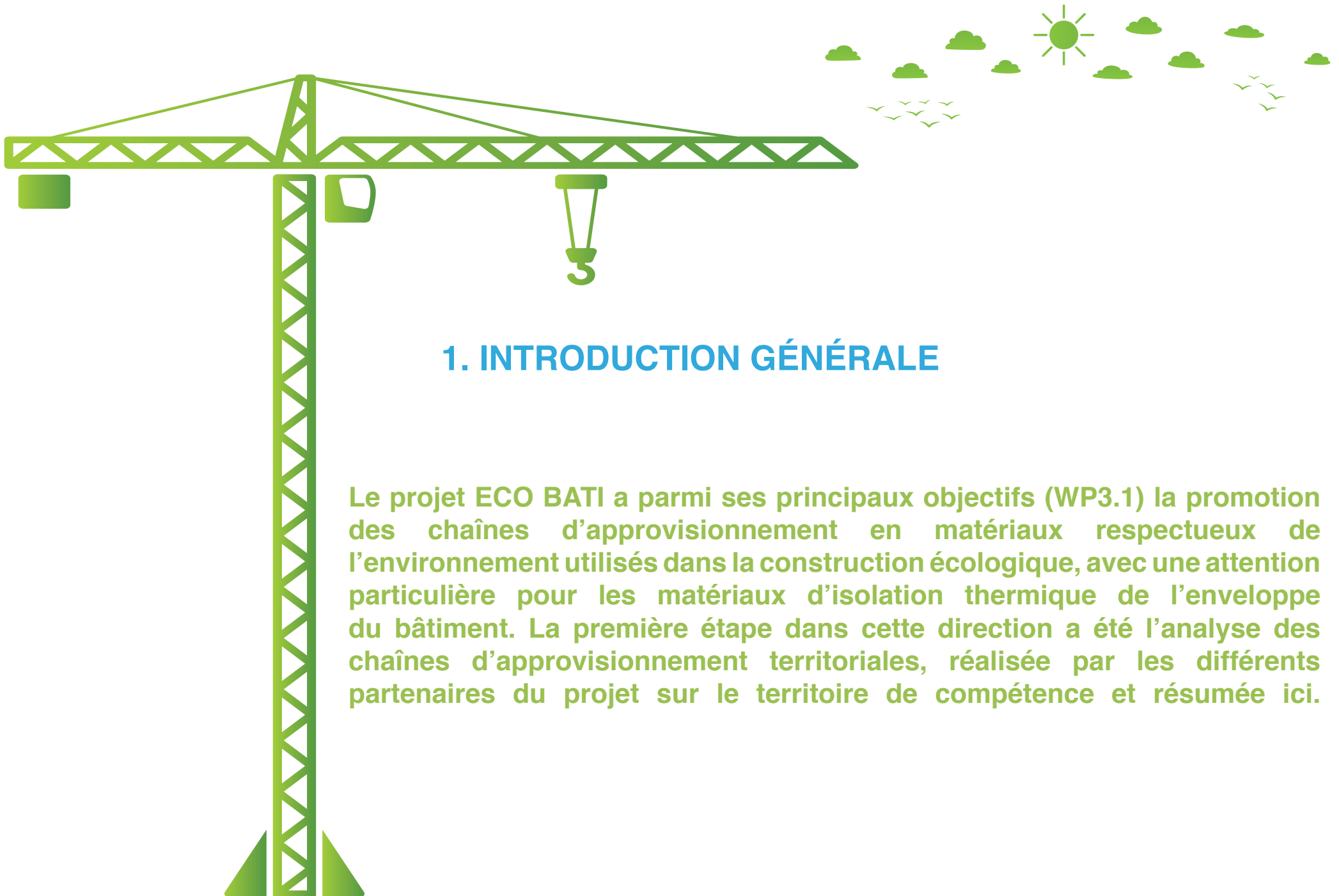
EcoBati



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
2.	INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE ET RÉPONDANTS	10
3.	RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES INTERPRÉTÉES	12
4.	RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN RAPPORT AVEC LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT	17
5.	RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN MATIÈRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES	20
6.	RÉSUMÉ DES DONNÉES RECUEILLIES PAR RAPPORT AUX MARCHÉS	23
7.	SOMMAIRE DES DONNÉES COLLECTÉES EN MATIÈRE D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	25
8.	CONSIDÉRATIONS FINALES	28





1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le projet ECO BATI a parmi ses principaux objectifs (WP3.1) la promotion des chaînes d'approvisionnement en matériaux respectueux de l'environnement utilisés dans la construction écologique, avec une attention particulière pour les matériaux d'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment. La première étape dans cette direction a été l'analyse des chaînes d'approvisionnement territoriales, réalisée par les différents partenaires du projet sur le territoire de compétence et résumée ici.

Tout d'abord, il est nécessaire de présenter le concept de bâtiment écologique. Il est généralement admis qu'il s'agit de «construire ou de rénover un bâtiment de la manière la plus écologique possible, en intégrant et en optimisant l'utilisation de matériaux naturels et respectueux de l'environnement dans toutes les phases de leur cycle de vie (de la fabrication à la destruction) au moyen de techniques conçues pour réduire la consommation d'énergie et, en même temps, créer un environnement sain pour ceux qui y vivent.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES PEUVENT ÊTRE:

- ✓ Matériaux d'origine renouvelable, c'est-à-dire d'origine animale et végétale et donc capables de se régénérer à court terme
- ✓ Matériaux recyclés, totalement ou partiellement
- ✓ Matières locales, dont la source de la matière première et le site de production ou de transformation sont inclus sur le territoire en question

Il est essentiel que la compatibilité écologique soit démontrée, que les matériaux soient certifiés selon l'une des nombreuses normes disponibles (label écologique, EPD, ANAB, FSC, PEFC, ReMade en Italie, NaturePlus, ICEA, auto-certification par les fabricants eux-mêmes, LEED et CasaClima.).



Un deuxième concept à présenter est celui de la chaîne d'approvisionnement (industrielle, agroalimentaire, technologique).

DIVERSES DÉFINITIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT PEUVENT ÊTRE DONNÉES:

- ✓ L'itinéraire suivi par un produit dans un système de production ;
- ✓ L'ensemble des sociétés qui contribuent à la chaîne d'approvisionnement d'un produit donné ;
- ✓ L'ensemble complexe des activités principales et de leurs principaux flux de matières et d'informations, des technologies, des ressources et des organisations qui contribuent à la création, à la transformation, à la distribution, à la commercialisation et à la fourniture d'un produit fini.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'IDENTIFICATION D'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT PEUVENT ÊTRE RÉSUMÉES COMME SUIT:

- ✓ Identification des différentes phases et des différents acteurs internes de la chaîne d'approvisionnement, des relations spécifiques, de son poids sur l'économie régionale ainsi que des caractéristiques structurelles qui influencent son efficacité ;
- ✓ Identification des acteurs externes qui, bien que n'appartenant pas à la chaîne d'approvisionnement, entretiennent avec cette dernière des relations (par exemple économiques) qui ont un effet profond sur le développement de la chaîne d'approvisionnement elle-même ;
- ✓ Quantification du rôle des différents acteurs internes et externes.



EXEMPLE DE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DANS LE PIÉMONT

(SOURCE : FIN PIEMONTE)



BOIS DE CHAUFFAGE

MATIÈRE PREMIÈRE

BOIS À TRANSFORMER

BOIS EN COURS DE TRANSFORMATION OU PRODUITS FINIS

PRODUITS FINIS

BOIS

RÉCUPÉRATION

362 entreprises
854 employés

+ nombreuses entreprises agricoles

PREMIÈRE TRANSFORMATION

195 entreprises
2700 employés

Sciure, charpenterie, emballage, éléments, bois rond, panneaux contreplaqués, bois de chauffage, sols. Autres transformations pour compte de tiers.

SECONDE TRANSFORMATION

3065 entreprises
9862 employés

Charpenterie finie, emballages, panneaux, sols. Menuiserie artisanale, industrielles. Fabricants de mobilier

MARCHÉ

De gros
De détail

Local
Export

IMPORTATIONS
MATIÈRE PREMIÈRE

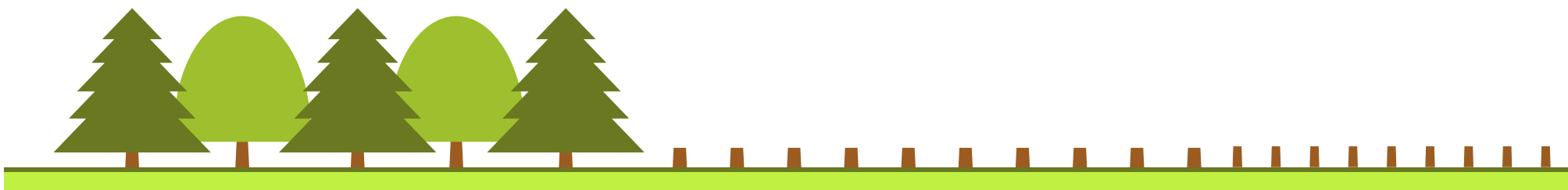
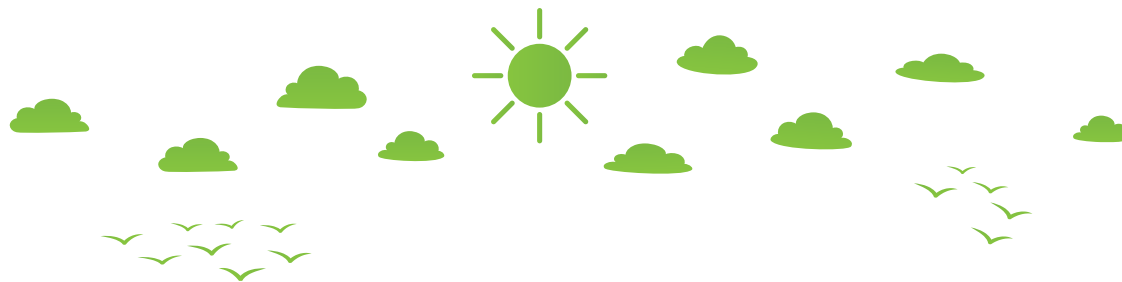
Total :
3522 entreprises
13416 employés

Excepté l'industrie du papier



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS

(SOURCE: FIN PIEMONTE)





LA CHAÎNE COURTE EST UNE CHAÎNE DE PRODUCTION CARACTÉRISÉE PAR UN NOMBRE D'ÉTAPES LIMITÉ ET LOCALISÉ, EN PARTICULIER ENTRE INTERMÉDIAIRES COMMERCIAUX, CE QUI PEUT PARFOIS CONDUIRE À UN CONTACT DIRECT ENTRE LE PRODUCTEUR ET LE CONSOMMATEUR.

Le principal objectif de la promotion des chaînes d'approvisionnement courtes est la maîtrise des coûts de consommation des produits. Les objectifs collatéraux sont l'atténuation de l'impact environnemental et social des transports, réduisant leur distance, c'est-à-dire la promotion des économies locales.

Compte tenu de ce qui précède, le projet ECO BATI poursuit la promotion de chaînes d'approvisionnement transfrontalières locales dans le secteur de la construction, en s'appuyant sur:

- ✓ Eco-compatibilité des matériaux
- ✓ Chaîne d'approvisionnement courte
- ✓ Certification des matériaux



UN OUTIL POUR LA PROMOTION DE MATÉRIAUX ÉCO-COMPATIBLES EST FOURNI PAR LES GREEN PUBLIC PROCUREMENTS (GPP).

Cet outil consiste à inclure des exigences ou des considérations environnementales dans les procédures de passation des marchés des administrations publiques, afin de mettre en œuvre des stratégies de développement durable.

En particulier, la directive 2014/24/UE (sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE), à l'article 42, paragraphe 3, dispose que «Les spécifications techniques sont formulées de l'une des façons suivantes:»

a) en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles, y compris de caractéristiques environnementales...»

À l'article 43, la directive 2014/24/UE susmentionnée dispose que:

«1. Les pouvoirs adjudicateurs désireux d'acheter des travaux, des fournitures ou des services présentant des caractéristiques environnementales, sociales ou autres peuvent, dans les spécifications techniques, imposer les critères d'attribution ou les conditions relatives à l'exécution du marché, un étiquetage spécifique permettant de prouver que les travaux, fournitures ou prestations correspondent aux caractéristiques requises, à condition que toutes les conditions suivantes soient remplies:

...

b) les exigences en matière d'étiquetage sont fondées sur des critères objectifs, vérifiables et non discriminatoires;

...

e) les exigences en matière d'étiquetage sont établies par des tiers ... »

Les critères GPP ont déjà été développés au niveau de l'UE pour certaines catégories de produits. Secteurs de la construction uniquement:

- ✓ Conception, construction et gestion d'immeubles de bureaux
- ✓ Conception, construction et entretien des routes
- ✓ Produits et services pour le jardinage
- ✓ Eclairage public et signalisation
- ✓ Chaudières

D'autres critères relatifs au secteur de la construction ont déjà été développés au niveau local. Par exemple, en Italie, dans le cadre des critères environnementaux minimum spécifiques (CAM), déclinaison italienne des Green Public Procurements (GPP) d'origine européenne, un critère a été promulgué pour promouvoir la chaîne d'approvisionnement courte.

Cette étude s'est concentrée sur l'analyse des chaînes d'approvisionnement du bâtiment sur le territoire du projet ECO-BATI, en accordant une attention particulière aux matériaux locaux et à leur utilisation, dans le secteur de la construction en général et dans le sous-secteur de la bio-construction en particulier, afin de promouvoir une approche de sélection basée sur l'efficacité énergétique et l'éco-durabilité.

L'ANALYSE A NOTAMMENT TENTÉ DE RÉPONDRE À CERTAINES QUESTIONS FONDAMENTALES:

- ✓ Les chaînes d'approvisionnement sont-elles structurées de manière à respecter les GPP?
- ✓ Les entreprises peuvent-elles certifier la compatibilité écologique des produits?
- ✓ Les pouvoirs adjudicateurs ont-ils connaissance des GPP?
- ✓ Les pouvoirs adjudicateurs les appliquent-ils là où (par exemple en Italie) ils sont déjà en vigueur?

Ce qui suit est un résumé des résultats.

2. INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE ET RÉPONDANTS

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE EN INTERROGEANT DIVERSES ENTITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES, LES ADMINISTRATIONS LOCALES ET LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU MOYEN DE QUESTIONNAIRES SPÉCIFIQUES:

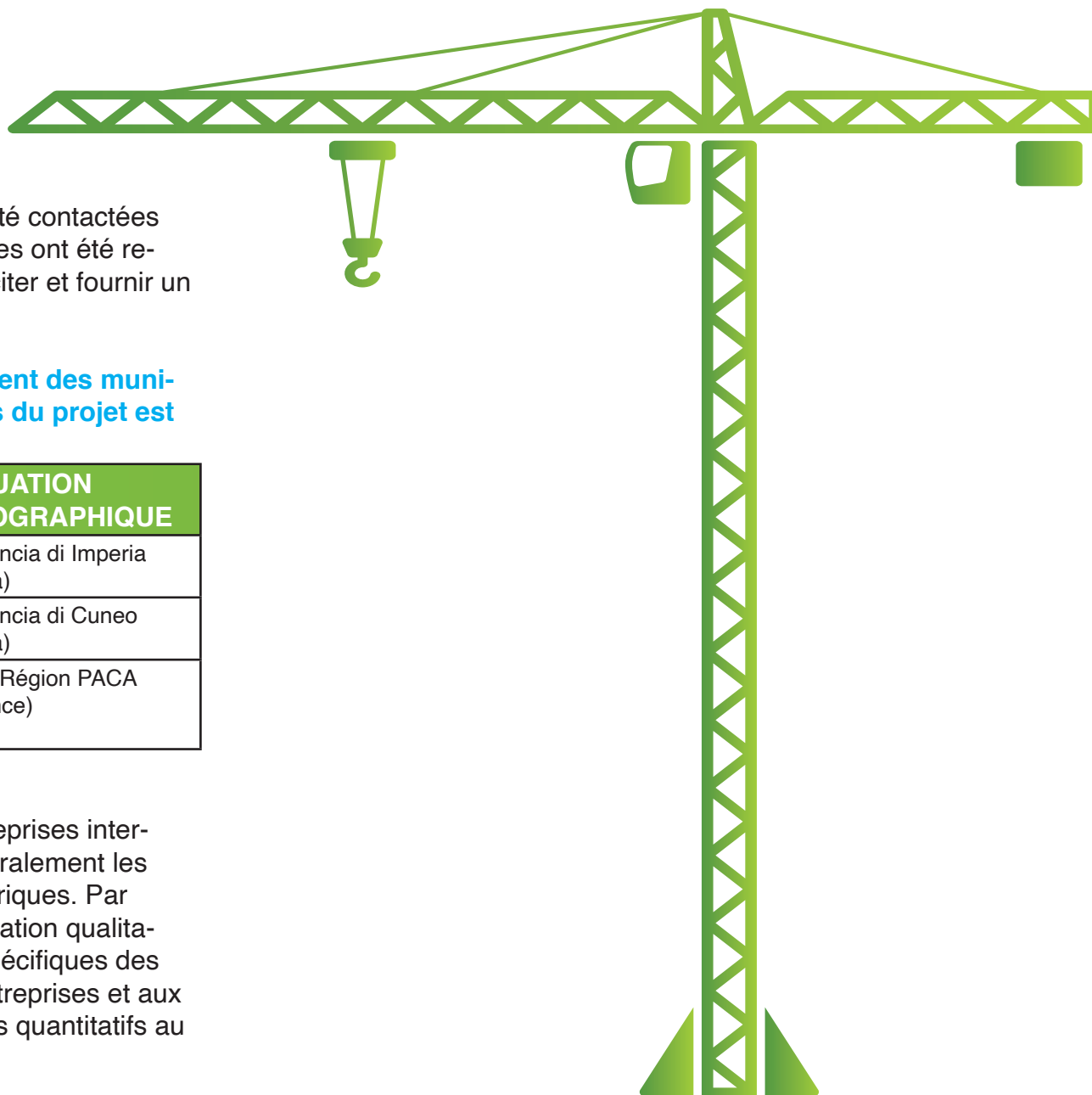
- ✓ Questionnaire pour les PME de qualité sur la connaissance des chaînes d’approvisionnement locales (Annexes 1/IT et 1/FR)
- ✓ Questionnaire pour l’administration publique sur la connaissance des marchés publics écologiques (Annexes 2/IT et 2/FR)



La collecte des données sur les territoires de Nice, Imperia et Cuneo a été assurée par la Chambre de Commerce et de l’artisanat de la région PACA, la Chambre de Commerce Italienne de Nice, la Chambre de Commerce Riviere di Liguria et la Chambre de Commerce de Cuneo. Les questionnaires, conçus au niveau des projets, ont été adaptés, quand nécessaire, aux différents contextes dans lesquels ils ont été distribués, ainsi que traduits dans les deux langues nationales. Les entreprises interrogées ont été choisies à l’aide des bases de données des partenaires qui ont géré la collecte de données, favorisant ainsi les entreprises de construction et les entreprises de production de matériaux de construction. Ces sociétés ont reçu le questionnaire préparé par ECO-BATI et ont parfois été recontactées par téléphone en prospection et, au besoin, pour fournir un support à la compilation.

Le nombre d’entreprises contactées par les différents partenaires du projet est résumé dans le tableau suivant.

COORDINATION	NB ENTREPRISES CONSULTÉES	SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Camera di Commercio Riviere di Liguria	30	Provincia di Imperia (Italia)
Camera di Commercio di Cuneo	48	Provincia di Cuneo (Italia)
Chambre de Commerce Italienne de Nice	42	Nice/Région PACA (France)



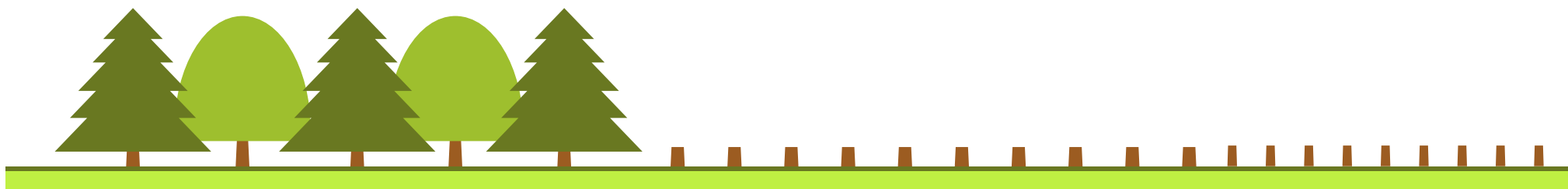
Parallèlement, plusieurs administrations locales ont été contactées et ont également reçu le questionnaire spécifique. Elles ont été re-contactées par téléphone si nécessaire pour les solliciter et fournir un support à la compilation.

Le nombre d'administrations locales, principalement des municipalités, contactées par les différents partenaires du projet est résumé dans le tableau suivant.

COORDINATION	NOMBRE D'ADMINISTRATIONS	SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Camera di Commercio Riviera di Liguria	15	Provincia di Imperia (Italia)
Camera di Commercio di Cuneo	15	Provincia di Cuneo (Italia)
Chambre de Commerce Italienne de Nice	13	Nice/Région PACA (France)

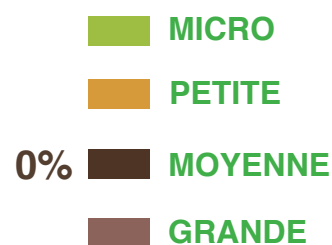
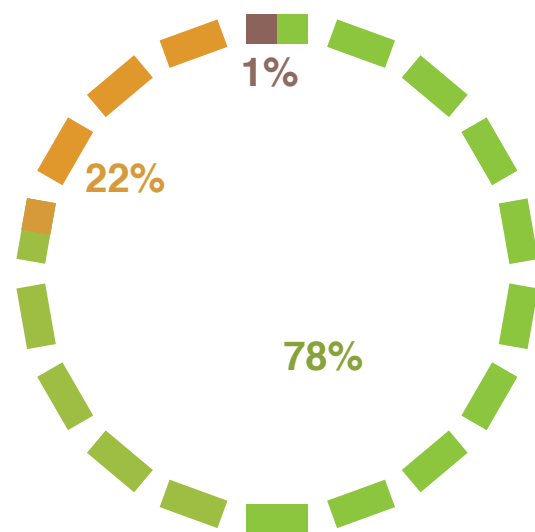
Il est à noter que les spécificités de nombreuses entreprises interrogées ne permettent pas souvent de regrouper intégralement les résultats et de les traduire en termes purement numériques. Par conséquent, dans la suite de ce document, une évaluation qualitative est réalisée et il est fait référence aux rapports spécifiques des quatre partenaires différents qui ont demandé aux entreprises et aux administrations publiques des détails supplémentaires quantitatifs au niveau des enquêtes locales.

3. RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES INTERPRÉTÉES



LES ENTREPRISES INTERROGÉES ÉTAIENT POUR LA PLUPART DES MICRO-ENTREPRISES SELON LA CLASSIFICATION DE L'UE (EMPLOYÉS ≤ 10, CHIFFRE D'AFFAIRES ≤ 2 M€, BILAN ≤ 2 M€), AVEC UNE PARTIE SIGNIFICATIVE DE PETITES ENTREPRISES (EMPLOYÉS ≤ 50, CHIFFRE D'AFFAIRES ≤ 10 M€, BILAN ≤ 10 M€).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	TAILLE DE L'ENTREPRISE				
	MICRO	PETITE	MOYENNE	GRANDE	TOTAL
Provincia di Imperia (Italia)	16	14	-	-	30
Provincia di Cuneo (Italia)	40	7	-	1	48
Nice/Région PACA (France)	37	5	-	-	42
TOTAL	93	26	-	1	120



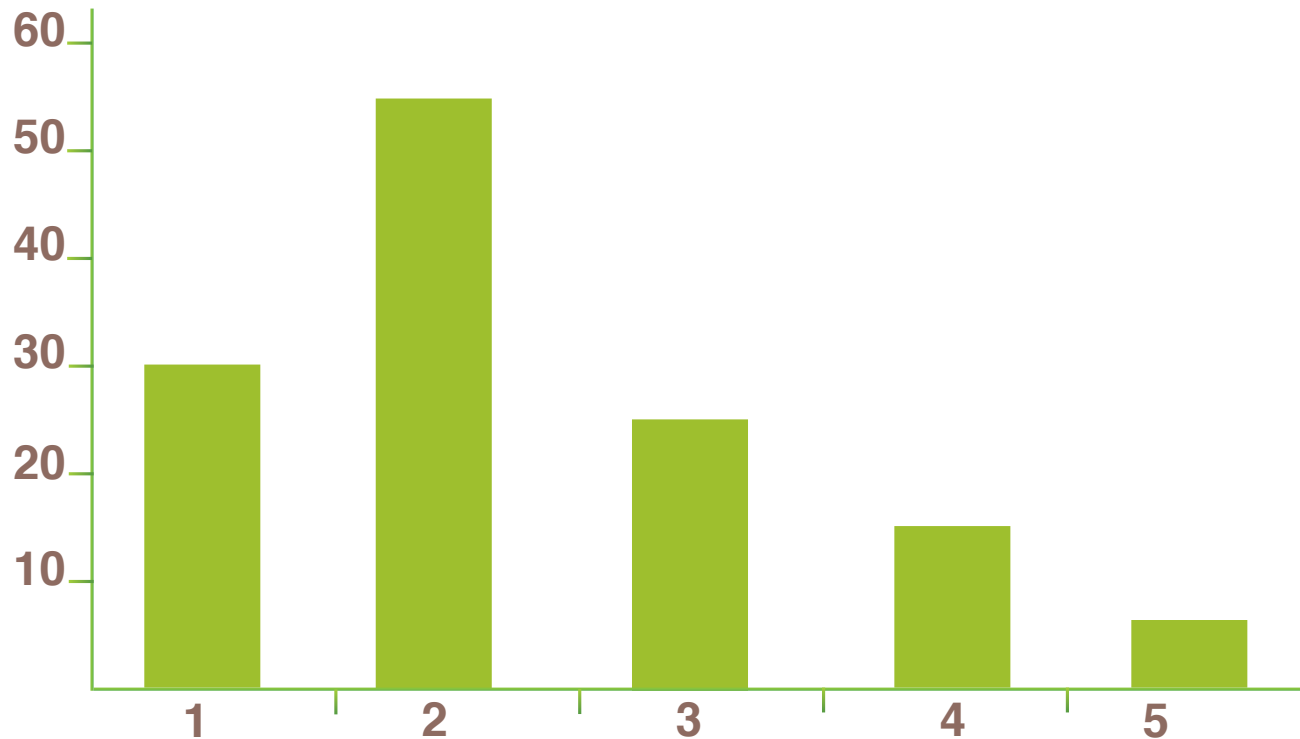
(Données en pourcentage)



LES PRINCIPAUX DOMAINES OPÉRATIONNELS RECENSÉS, QUI COUVRENT PRATIQUEMENT TOUS LES PRODUITS ET SERVICES PERTINENTS POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, SONT LES SUIVANTS :

- ✓ Fabrication de matières premières et de produits semi-finis pour le secteur de la construction
- ✓ Installation de matériaux et de solutions pour l'enveloppe du bâtiment
- ✓ Installation de systèmes de construction
- ✓ Conception et gestion des processus de construction
- ✓ Construction et / ou rénovation de bâtiments
- ✓ Autre: construction de travaux publics en général, travaux et entretien des routes et réseaux publics

Notez que certaines entreprises opèrent simultanément dans différents domaines opérationnels.



1. Fabrication de matières premières et produits
2. Installation pour l'enveloppe du bâtiment et construction de bâtiments
3. Installations des bâtiments
4. Conception et gestion des processus de construction
5. Autre

LES PRODUITS FABRIQUÉS PAR LES ENTREPRISES DE FABRICATION, ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS, CONCERNENT PRINCIPALEMENT LA FOURNITURE DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR LES MÉLANGES PIERRE ET CIMENT, AINSI QUE DE BOIS ET DE DÉRIVÉS POUR L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT :

- ✓ Production de bois et de dérivés du bâtiment
- ✓ Production de matériaux isolants
- ✓ Mélange de granulats et / ou de ciment pour la fabrication de béton
- ✓ Excavation et terrassement par extraction de pierre
- ✓ Concassage et tamisage de la pierre et des débris de construction et de la terre pour produire des agrégats

L'analyse des réponses fournies par les entreprises manufacturières a permis d'identifier les matières premières (pierre, bois, etc.) d'origine principalement locale, de la province ou de la région.

Les produits sont principalement placés dans la région de référence, le pays, avec dans certains cas des flux de marchandises vers le reste du pays ou des zones étrangères transfrontalières, mais avec un impact résiduel.



LES PRODUITS ET SERVICES FOURNIS PAR LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION SONT ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS:

- ✓ Construction et / ou rénovation de bâtiments
- ✓ Entretien des bâtiments et des systèmes
- ✓ Entretien des structures dans béton armé
- ✓ Entretien des ouvrages de maçonnerie
- ✓ Restauration de bâtiments protégés
- ✓ Couche thermique pour le réaménagement énergétique
- ✓ Pose de revêtements insonorisants
- ✓ Finition et peinture des façades
- ✓ Remise en place des gouttières et des façades
- ✓ Étanchéité
- ✓ Reconstruction des couvertures
- ✓ Isolation des toits
- ✓ Systèmes hydro-thermo-sanitaires
- ✓ Systèmes de climatisation
- ✓ Systèmes de lutte contre le feu / détection de fumée
- ✓ Systèmes électriques
- ✓ Ascenseurs et monte-charges
- ✓ Thermographie et vidéo-inspections
- ✓ Conception du bâtiment
- ✓ Travaux routiers en général
- ✓ Travaux de terrassement
- ✓ Transport de déchets de construction
- ✓ Travaux d'aménagement hydraulique et de défense
- ✓ Fouilles et démolitions
- ✓ Consolidations spéciales et fondations
- ✓ Adduction d'eau / assainissement
- ✓ Travaux maritimes
- ✓ Béton
- ✓ Conglomérats bitumineux
- ✓ Matériaux en pierre: agrégats et blocs
- ✓ Agrégats recyclés et sable recyclé
- ✓ Terre filtrée
- ✓ Travaux verts
- ✓ Travail en hauteur
- ✓ Maintenance des infrastructures ferroviaires

Les matériaux de pierre et les conglomerats de ciment proviennent en grande partie des territoires respectifs, à l'échelle régionale, voire provinciale. Il en va de même pour le bois et les dérivés. Il s'agit donc de matériaux et produits pour lesquels on peut raisonnablement promouvoir la filière d'approvisionnement courte.

Sur la base des concepts de chaîne d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement courte tels qu'exprimés au paragraphe 1, l'analyse effectuée sur les territoires du projet ECO BATI a permis d'identifier un nombre limité de chaînes d'approvisionnement locales, principalement en raison de produits destinés à l'enveloppe du bâtiment et aux travaux extérieurs.

Par exemple, dans la province de Cuneo, 17 des opérateurs interrogés sont rattachés à la chaîne d'approvisionnement en bois, dont les principales activités sont la fabrication de produits finis et semi-finis (5), l'installation des produits (5), la fabrication et l'installation combinées (4) et les services de conception et les services complémentaires. Les sociétés interrogées ont indiqué qu'elles opéraient principalement dans la région du Piémont, aussi bien en ce qui concerne l'approvisionnement que les fournitures, mais avec des activités non négligeables également dans les régions voisines, en Italie et en France, ou dans d'autres régions des deux pays (pour plus de détails voir l'étude spécifique réalisée par l'IRES Piemonte, intitulée «La bioedilizia in Provincia di Cuneo: una lettura di filiera»). L'existence et l'importance de la chaîne d'approvisionnement en bois ont également été constatées dans la région de Nice et dans la région PACA (pour plus de détails, voir l'étude spécifique réalisée par CMA06 et intitulée «Analyse des filières de la construction sur le territoire transfrontalier»).

Une deuxième chaîne d'approvisionnement locale d'importance significative émerge dans la province de Cuneo en ce qui concerne les matériaux d'isolation thermique, synthétiques et naturels ou recyclés. Les activités principales sont liées à la fabrication de produits finis et semi-finis (3), à l'installation des produits (2), à la fabrication et à l'installation contextuelles (5) et aux services de conception et acces-

soires (1). Des chaînes pour des matériaux d'isolation thermique en paille et autres fibres naturelles ont également été trouvées dans la Région PACA. Les résultats sont documentés dans les deux études mentionnées ci-dessus.

Une autre chaîne d'approvisionnement concerne les matériaux dérivés de la pierre, tant pour les structures de maçonnerie que pour les agrégats de ciment, qui trouvent de nombreux sujets actifs dans tous les domaines du projet ECO BATI. Dans la province d'Imperia, certaines sociétés interrogées s'occupent de la fabrication (extraction) de produits semi-finis (3) et de l'installation (2) de produits à base de pierre. Dans la province de Cuneo, les producteurs (8) et les installateurs (4) sont rattachés à ce type de chaîne d'approvisionnement. Certaines entreprises à vocation similaire opèrent également dans la Région PACA.

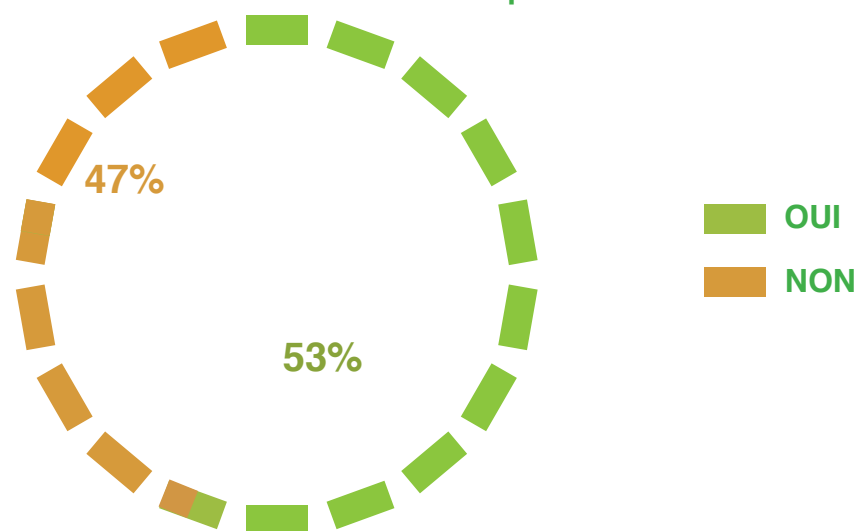
Un grand nombre d'entreprises interrogées s'occupe de l'ingénierie des installations et des services de conception et d'installation connexes. Dans ce cas, l'existence d'une chaîne d'approvisionnement spécifique, encore moins courte, n'existe dans aucune des régions sélectionnées, car ce sont des domaines dans lesquels l'origine territoriale des produits et des services n'est pas viable sur le plan technique et n'apporte pas de valeur ajoutée.



4. RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN RAPPORT AVEC LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

L'UTILISATION DE MATIÈRES PREMIÈRES, DE PRODUITS SEMI-FINIS, DE PRODUITS FINIS ET DE SOLUTIONS D'ORIGINE LOCALE POURRAIT CONSTITUER UNE VALEUR AJOUTÉE POUVANT ÊTRE DÉPENSÉE SUR LE MARCHÉ POUR MOINS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES INTERROGÉES. CELA SEMBLE ÊTRE LE CAS EN ITALIE ET EN FRANCE.

L'utilisation de matières et de produits locaux représente-t-elle une valeur ajoutée sur le marché ?



(Données en pourcentage)



Il convient de noter que ce sont principalement les entreprises qui travaillent à la construction de l'ensemble du bâtiment, à la construction ou au réaménagement de l'enveloppe du bâtiment, afin de donner une valeur ajoutée aux produits locaux. Les entreprises qui opèrent principalement dans des usines attribuent dans certains cas, selon elles, une valeur ajoutée aux produits d'origine nationale, mais ne manifestent généralement pas un intérêt particulier pour les chaînes d'approvisionnement locales. La justification peut être trouvée dans la haute sophistication de certaines catégories de marchandises fondamentales (chaudières, climatiseurs, composants d'installations en général), où la marque du fabricant fournit une valeur ajoutée largement prépondérante par rapport à celle d'une chaîne d'approvisionnement local.

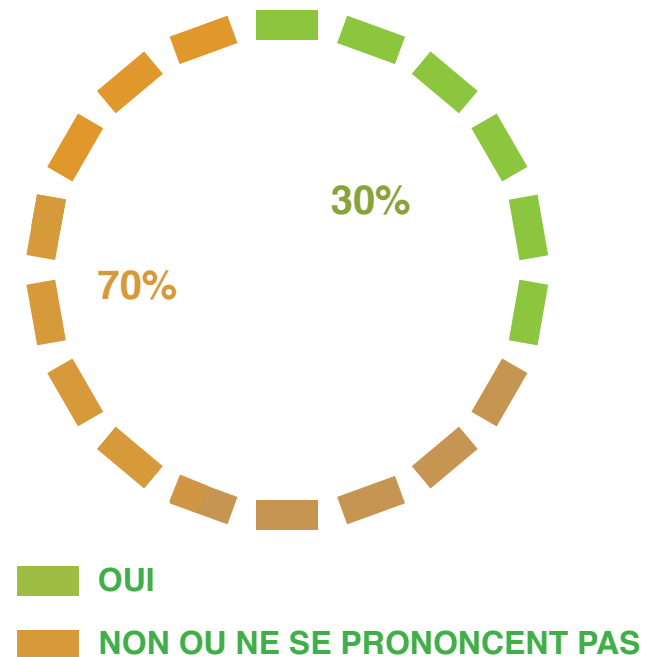
En cas de préférence pour les produits locaux, les raisons invoquées concernent, par ordre d'importance décroissante:

- ✓ Réduction des coûts et des délais de transport
- ✓ Perception d'une plus grande durabilité environnementale
- ✓ Simplification des approvisionnements et des relations avec le producteur
- ✓ Meilleur contrôle de la qualité
- ✓ Promotion de l'économie locale

En général, l'accent mis sur les coûts et les problèmes logistiques d'approvisionnement semble prédominer, mais il existe néanmoins une certaine sensibilité à la durabilité de l'environnement et, dans une moindre mesure, à la promotion de l'économie locale.

Du côté de la fabrication, la plupart des produits sont inclus dans les chaînes d'approvisionnement locales, en ce qui concerne le bois et ses dérivés, mais surtout les matériaux en pierre et les congolomérats de ciment.

Les produits de la société sont-ils fabriqués dans des chaînes d'approvisionnement locales complètes ?



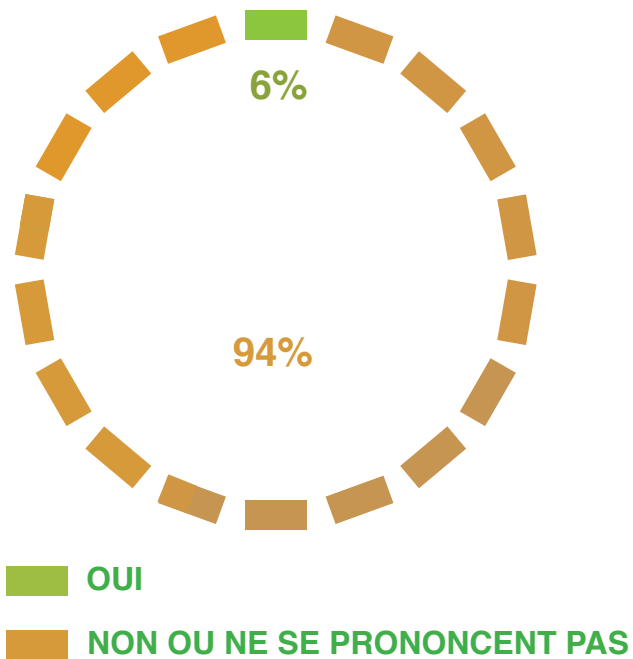
(Données en pourcentage)



Très peu d'entreprises de construction interrogées, en Italie et en France, ont participé à des appels d'offres publics pour la passation de travaux de construction dans lesquels des produits issus de chaînes d'approvisionnement locales complètes certifiées étaient demandés ou préférés. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit de PME qui généralement ne participent pas directement à des marchés publics mais travaillent en sous-traitance.



La société a-t-elle participé à des appels d'offres dans lesquels les chaînes d'approvisionnement locales ont été favorisées ?



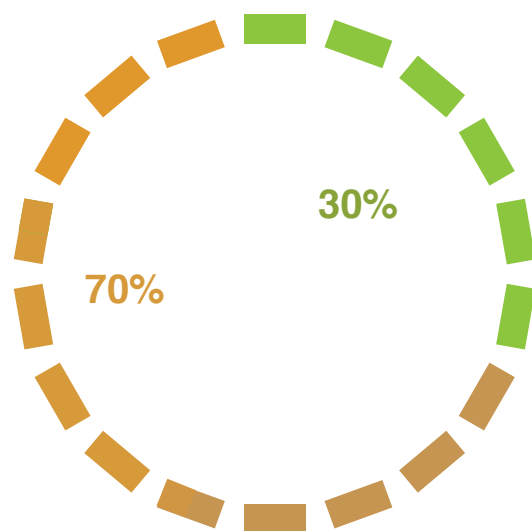
(Données en pourcentage)



5. RÉSUMÉ DES DONNÉES COLLECTÉES EN MATIÈRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

DANS PLUS DE LA MOITIÉ DES CAS, LE MATÉRIAU ET / OU LE PROCESSUS DE PRODUCTION SONT COUVERTS PAR UNE FORME DE CERTIFICATION DE QUALITÉ OU DE DURABILITÉ.

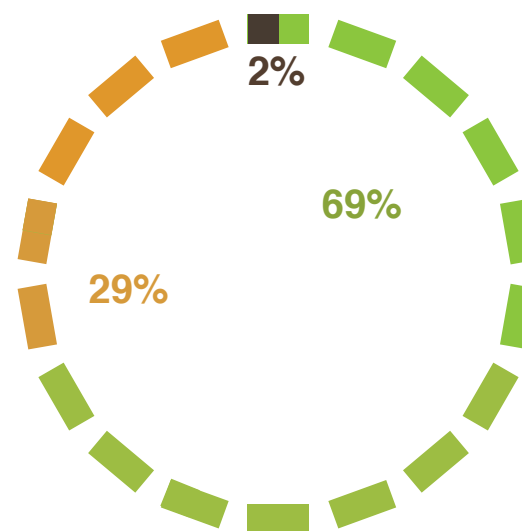
LE PROCESSUS ET/OU LA FILIÈRE EST-IL/SONT-ILS CERTIFIÉ(S) ?



OUI
NON

(Données en pourcentage)

CONNAISSEZ-VOUS LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES CONFORMÉMENT AUX NORMES ISO 14021 ET 14025

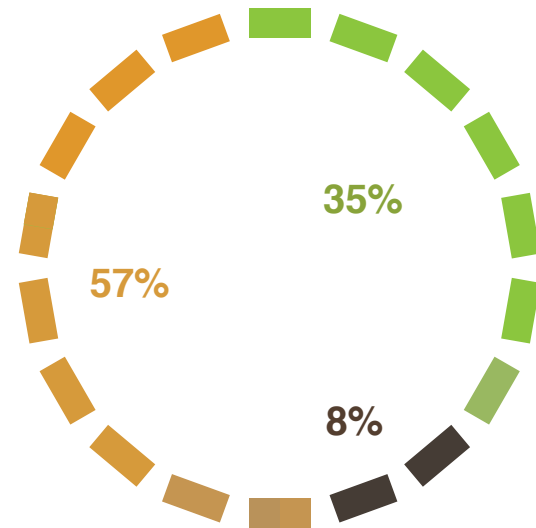


OUI, ET NOUS EN AVONS
OUI, MAIS NOUS N'EN AVONS PAS
NON OU NE RÉPOND PAS

Une partie importante, mais mineure des entreprises interrogées, tant en France et qu'en Italie, est consciente de l'existence de certifications environnementales de produits selon les normes ISO 14024, 14021 et 14025. Cependant, très peu de personnes ont des produits certifiés, même sous déclaration volontaire.

De même, une partie importante mais encore minoritaire des entreprises italiennes sont conscientes de l'existence des critères environnementaux minimaux (CAM), déclinaison italienne des GPP, toutefois la plupart de celles qui sont au courant indiquent avoir des produits conformes.

ÊTES-VOUS AU COURANT DE L'EXISTENCE DE CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX MINIMAUX (CAM) ?



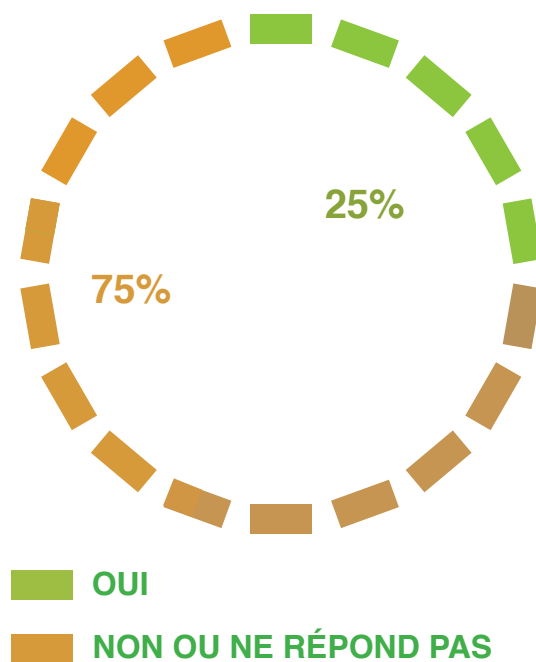
- OUI, ET NOUS AVONS DES PRODUITS CONFORMES**
- OUI, MAIS NOUS N'AVONS PAS DE PRODUITS CONFORMES**
- NON OU NE RÉPOND PAS**

(Données en pourcentage – entreprises italiennes)



Peu de sociétés sont au courant des listes de prix des travaux publics à connotations éco-durables, publiées au niveau régional (par exemple l'annexe du prix des travaux publics de la région du Piémont intitulée «Certification environnementale dans la construction - Catalogue de produits», ou « La liste des produits certifiés en région PACA »), et seules celles qui en ont connaissance se disent intéressées par l'insertion de leurs propres produits, tandis que les autres sont divisées en proportions variables entre intéressées et désintéressées.

Connaissez-vous la liste des produits certifiés en Région PACA ?



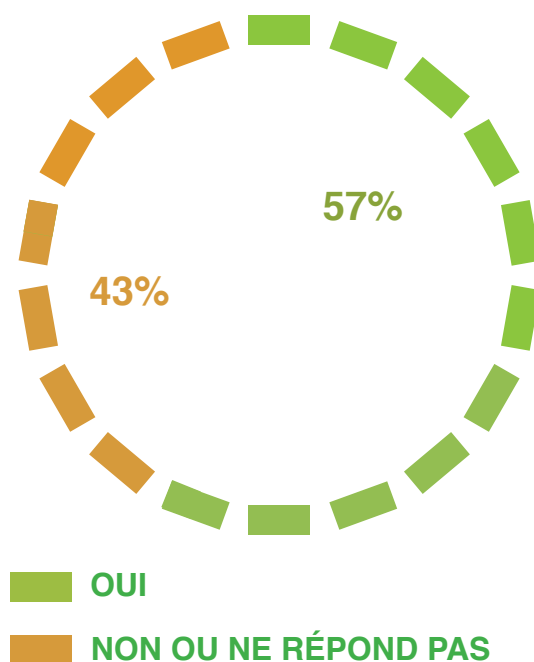
(Données en pourcentage)



6. RÉSUMÉ DES DONNÉES RECUEILLIES PAR RAPPORT AUX MARCHÉS

Environ les deux tiers des entreprises italiennes interrogées ont manifesté leur intérêt pour une expansion sur le marché français, tandis que seulement un tiers des entreprises françaises ont exprimé un intérêt similaire pour le marché italien. Cependant, très peu d'entreprises ont participé à des appels transfrontaliers pour des barrières non définies. De plus, des deux côtés des Alpes, les entreprises semblent être très concentrées sur leur territoire et très peu exercent des activités transfrontalières, avec un impact généralement résiduel.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ PAR LE MARCHÉ TRANSALPIN ?



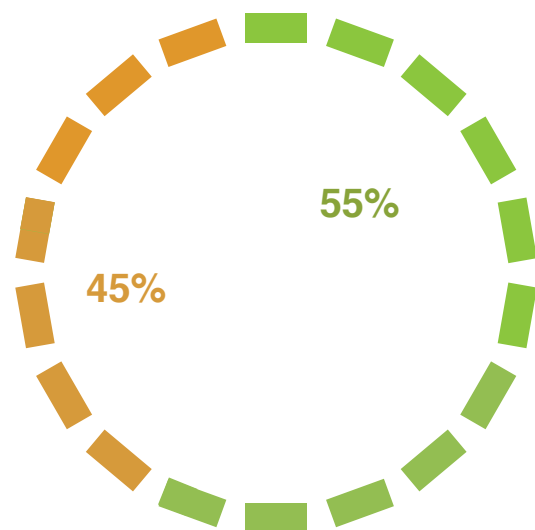
(Données en pourcentage)



En Italie, presque toutes les entreprises souhaitant travailler au-delà des frontières sont également intéressées par des visites transfrontalières sur les chantiers de construction, ainsi que par des réunions pour établir des relations B2B. En France, l'intérêt est un peu moins important, tout en restant élevé.

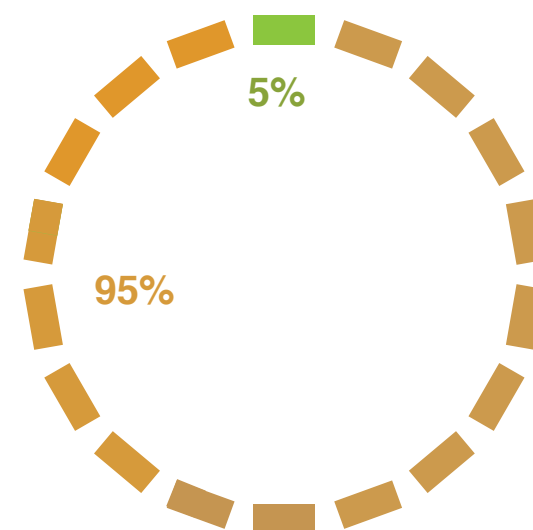
Les résultats globaux sont présentés ci-dessous.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ PAR LA VISITE DE CHANTIERS DE CONSTRUCTION TRANSALPINS ?



OUI
NON OU NE RÉPOND PAS

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE DÉJÀ PARTICIPÉ À DES APPELS D'OFFRES EUROPÉENS À L'ÉTRANGER ?



OUI
NON OU NE RÉPOND PAS

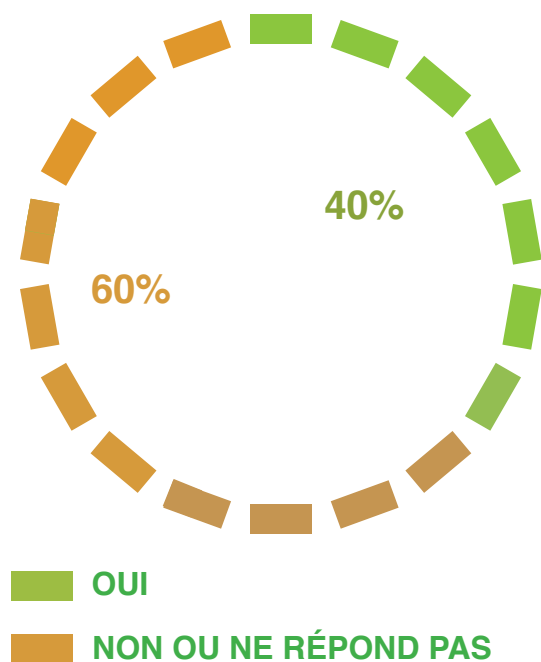
(Données en pourcentage)



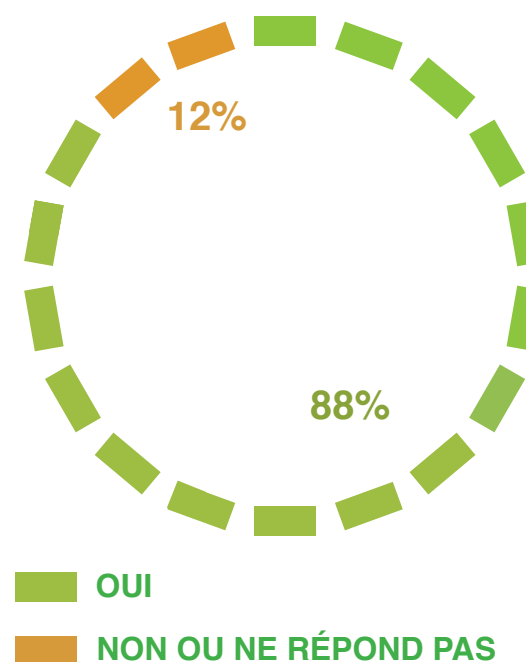
7. SOMMAIRE DES DONNÉES COLLECTÉES EN MATIÈRE D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

L'enquête a révélé que moins de la moitié des administrations publiques consultées connaissaient les GPP. Presque toutes sont intéressées par des appels d'offre favorisant l'achat de produits ayant un faible impact sur l'environnement. Cependant, seulement 7 sur 43 ont lancé des appels d'offres pour l'achat de produits ou pour la construction de bâtiments dans lesquels des produits provenant de chaînes d'approvisionnement locales certifiées étaient demandés ou préférés.

ÊTES-VOUS AU COURANT DES GPP ?



TROUVEZ-VOUS UTILE DE CRÉER DES GPP FAVORISANT DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES ?



(Données en pourcentage)



La raison de la faible utilisation de matériaux respectueux de l'environnement est attribuée, dans les réponses obtenues, au coût ou à la complexité des procédures, mais les réponses dans ce sens semblent être peu significatives compte tenu du manque de connaissances de base sur le sujet et du manque presque total d'expérience.

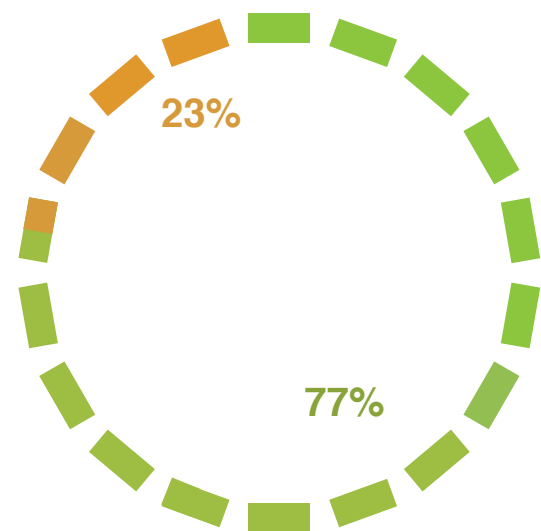
Au lieu de cela, les trois quarts des administrations italiennes consultées (et parmi elles la totalité des Piémontaises) connaissent les Critères Environnementaux Minimaux (CAM), qui semblent toutefois ne pas être perçus comme des GPP ou ne pas être liés à ce contexte.

Très peu d'administrations (2) les ont déjà appliquées dans leurs offres.

De toute évidence, les CAM sont complètement inconnus en France.

Peu d'administrations ont démontré avoir une connaissance (et très peu une bonne connaissance) des certifications environnementales selon les normes ISO 14021 ou 14025, et beaucoup d'autres étaient au courant de la disponibilité des listes de prix des travaux publics à connotation éco-durable, émises au niveau régional (par exemple : document joint à la liste des prix des travaux publics de la région du Piémont intitulé «La certificazione Ambientale nell'edilizia - Catalogo prodotti», ou la «Liste des produits certifiés en région PACA»).

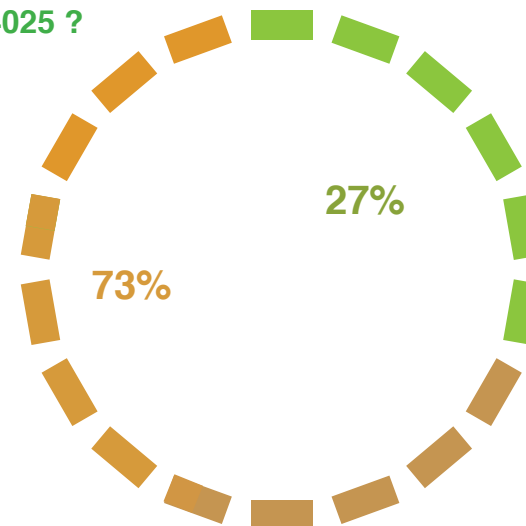
ÊTES-VOUS AU COURANT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX (CAM) ?



OUI

NON OU NE RÉPOND PAS

CONNAISSEZ-VOUS LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES CONFORMÉMENT À LA ISO 14021 ET 14025 ?



OUI

NON OU NE RÉPOND PAS

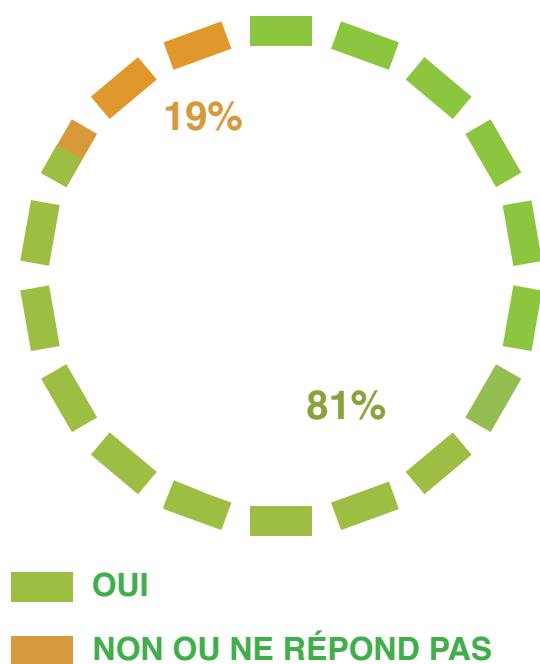
(Données en pourcentage, seules Imperia et Cuneo)

(Données en pourcentage)



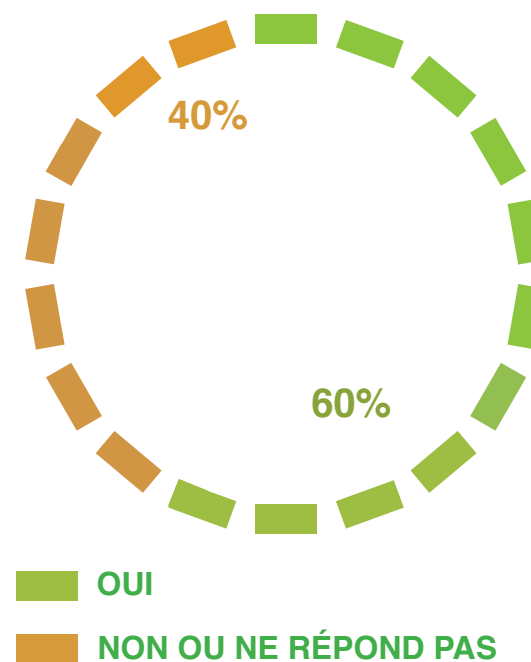
Il existe un intérêt marqué, qui concerne la quasi-totalité des administrations consultées, de former ses propres administrateurs aux GPP et aux CAM par le biais de séminaires et d'ateliers, et de connaître la situation transfrontalière par le biais de visites de chantiers de construction.

ENVISAGEZ-VOUS DE PARTICIPER À DES SÉMINAIRES CAM ET GPP ?



(Données en pourcentage)

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ PAR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION EN FRANCE ?



(Données en pourcentage)

8. CONSIDÉRATIONS FINALES

Comme indiqué dans ce document, une approche visant à soutenir les chaînes de construction locales, y compris les chaînes transfrontalières, pourrait consister à promouvoir la chaîne d'approvisionnement courte. Un critère environnemental minimum spécifique (CAM), déclinaison italienne des Green Public Procurements (GPP) d'origine européenne, est déjà prévu en Italie (chaîne d'approvisionnement ≤ 150 km), et doit figurer dans les appels d'offres en tant que critère gratifiant.

Une lecture de la compréhension des données collectées n'est pas simple, en particulier en raison de la diversification des activités des entreprises du secteur de la construction, de la grande diversité de structures et de besoins des petites entreprises, ainsi que de la diversité du cadre réglementaire en Italie et en France. Cependant, l'analyse des données montre sans équivoque que, d'une part, les chaînes d'approvisionnement locales ne sont pas très structurées et que de nombreuses entreprises ne proposent pas de produits certifiés conformes aux exigences des GPP; d'autre part, les pouvoirs adjudicateurs (publics) connaissent peu, voire pas du tout, les GPP.

Dans le détail, les administrations publiques consultées semblent généralement mal préparées à gérer les procédures de Green Public Procurement. En outre, il a été constaté qu'une bonne partie des sociétés interrogées connaissait les certifications de produits écologiques, mais une part beaucoup plus réduite produisait des produits certifiés. En tout cas, très peu d'entreprises ont participé à des appels d'offres pour la passation de travaux de construction pour lesquels avaient été demandés ou privilégiés les produits de chaînes d'approvisionnement locales complètes et certifiées.

Il semble que la durabilité écologique suscite un intérêt raisonnable, étayé par les innovations réglementaires récentes, mais elle est désavantagée par la méconnaissance, à tous les niveaux, à la fois du cadre réglementaire spécifique, des certifications environnementales de produits et surtout des aspects de ces certifications qui impactent

les chaînes d'approvisionnement locales (et pourrait donc être exploitée pour leur promotion). Les outils déjà disponibles en tant que catalogues régionaux de produits éco-durables sont peu connus, en particulier par les entreprises, et très peu utilisés pour la présentation de leurs produits d'une part, et la préparation d'appels d'offres de l'autre.

L'aspect positif est que la propension à former le personnel est généralement forte, apparemment plus en Italie qu'en France (mais l'échantillon de sociétés interrogées ne présente pas de nombreuses typologies attestant une diversité effective entre les deux pays). Cependant, l'accent est mis sur des questions telles que la sécurité ou la prévention des incendies, très sensibles au niveau réglementaire, et il ne semble pas y avoir d'intérêt marqué pour la durabilité environnementale. Ce dernier est significatif parmi les administrations publiques mais pas particulièrement marqué parmi les entreprises. En revanche, il est bon de s'ouvrir au marché transfrontalier, apparemment plus en Italie qu'en France.

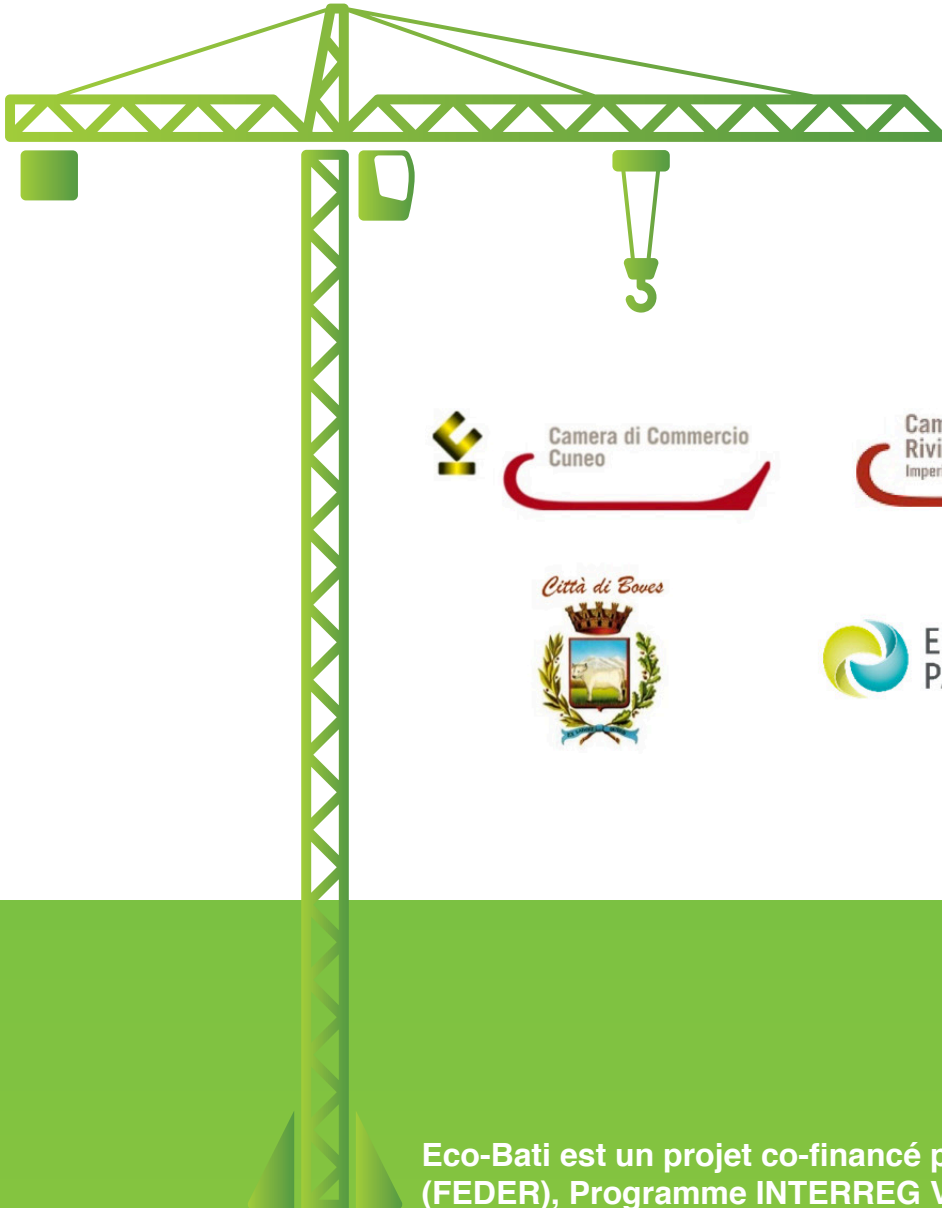




ecobatiproject



ecobatiproject



Eco-Bati est un projet co-financé par l'Union européenne, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Programme INTERREG V-A Italie-France ALCOTRA 2014-2020